



## Contrôles sanitaires

Les contrôles sur les eaux de baignade sont effectués par le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) à la demande des communes et concernent les eaux de mer, de loisirs et les piscines privées.



Effectuées pendant la saison estivale, des analyses viennent renforcer la surveillance réglementaire effectuée par l'ARS PACA via un laboratoire certifié Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

En cas de pollution ces analyses permettent au SIHS d'identifier son origine et d'y remédier.

### Analyses bactériologiques

Le contrôle de la qualité des eaux se fait via des analyses bactériologiques rapides effectuées par le Laboratoire IDEXX. Celles-ci détectent l'Escherichia coli et les entérocoques intestinaux, des bactéries qui mettent en évidence, de facto, une source de pollution.

#### Méthodes

#### Paramètres bactériologiques

Collert-18® (associé au Quanti-Tray/2000)

Escherichia Coli (E. Coli)

Enterolert® (associé au Quanti-Tray/2000)

Entérocoques Intestinaux (EI)


Les résultats sont affichés sur les panneaux d'affichage situés devant les plages recensées ou au poste de secours.


## Classement des eaux :

---

Ces analyses donnent lieu en fin de saison à un classement en 4 catégories :

1. Eau de qualité excellente
2. Eau de bonne qualité
3. Eau de qualité suffisante
4. Eau de qualité insuffisante



Il est possible de connaître et suivre la qualité des eaux de baignade, pour cela rendez-vous sur [baignades.sante.gouv.fr](http://baignades.sante.gouv.fr) .

## Signaler une pollution

Les usagers peuvent contacter le SIHS pour un signalement de pollution.

Ce dernier procédera à une « enquête environnementale » afin de vérifier l'existence de cette pollution et prévenir tout risque pour les usagers.

---

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien  
(rond-point A.Karr)  
CS 50133  
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/eaux-de-baignade/controles-sanitaires-414.html>